

■ **Rosenberg & Oppenfield Securities AG**, à Fribourg, fournir des conseils en matières d'investissements, etc. (FOSC du 31.10.2002, p. 6). Par ordonnance du 19.05.2003, le Président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg, a prononcé la faillite de la société. Par ordonnance du 04.07.2003, le Président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg, a suspendu pour défaut d'actif la liquidation de cette faillite. Nouvelle raison sociale: **Rosenberg & Oppenfield Securities AG en liquidation**.

Journal no 4735 du 04.12.2003
(02021902 / CH-020.3.023.924-0)